

TERMES DE REFERENCE

Consultant/e pour l'analyse et revue du système de compilation et publication des résultats

Titre du poste : Consultant/e pour l'analyse et revue du système de compilation et publication des résultats

Type de contrat : SSA

Type d'évaluation : Externe

Contexte :

La République Démocratique du Congo (RDC) a, pour ses premières élections libres et démocratiques depuis 1965, réalisé avec succès le recensement électoral de plus de 25,7 millions de ses citoyens de juin 2005 à février 2006. Par la suite, un référendum sur sa nouvelle constitution le 18 décembre 2005 a été organisé et toute une série d'élections directes dans le courant de l'année 2006 (présidentielle, législatives et provinciales) ainsi que des élections indirectes (sénateurs et gouverneurs) au début de l'année 2007.

Le scrutin référendaire et les élections combinées du 30 juillet et du 29 octobre 2006 ont globalement été considérés par les différentes missions d'observation électorale locales et internationales comme crédibles, fiables et reflétant la volonté des électeurs congolais. Ces élections représentent un succès tant du point de vue de la forte participation des électeurs que du caractère libre et transparent dans lequel les Congolaises et les Congolais ont voté pour la première fois librement depuis 1965.

Les prochaines étapes du processus électoral en RDC sont les élections urbaines, municipales et locales ainsi que les élections générales du deuxième cycle. Partie ultime et cruciale du cycle électoral prévu dans l'Accord global et inclusif de 2002, les premières élections locales sont un facteur essentiel pour le rétablissement, à long terme de la paix et de la stabilité, la réconciliation nationale, et l'instauration d'un état de droit en RDC. La tenue des élections locales est ainsi nécessaire pour la décentralisation de l'Etat congolais, prévue dans la Constitution de 2006, et sera une étape essentielle dans le processus de démocratisation en RDC.

Les élections urbaines, municipales et locales consistent en une série de six différentes élections, deux au scrutin direct et quatre indirects. Les électeurs voteront les membres de leurs conseils locaux qui, à leur tour, éliront les chefs de secteur (dans les zones rurales) et les bourgmestres (dans les zones urbaines), ainsi que leurs suppléants. Dans les grandes villes, les conseils municipaux éliront également des membres des conseils urbains qui, à leur tour, éliront les maires et leurs adjoints. L'organisation de ces élections locales est techniquement plus complexe que l'organisation des élections précédentes. Il y aura plus de 6.000 circonscriptions et la CEI / CENI devra s'assurer que chaque électeur soit inscrit au registre.

En vue des élections présidentielles, parlementaires et provinciales du deuxième cycle électoral qui se devront tenir en 2011, une revue du système de compilation et publication des résultats doit également être planifiée. Pour préparer ces futures élections, la CEI en collaboration avec la Division Electorale et le PACE, a décidé de lancer une série d'études d'experts, dont celle sur l'analyse et revue du système de compilation et publication des résultats.

Justification :

Pendant les opérations de compilation des résultats pour les élections présidentielles, parlementaires et provinciales de 2005 et 2006, les opérations de centralisation des plis de résultats en provenance des centres de vote ont été retardées à cause des difficultés de mise en œuvre du plan de ramassage. Les Centres Locaux de Compilation des Résultats (CLCR) ont opérées avec des délais pas satisfaisants. Certaines procédures de réconciliation, telles que la vérification du nombre de bulletins utilisés et non utilisés, ont de ce fait été rendues impossibles. La mise en place tardive des 62 CLCR, notamment en matière d'équipement et de formation du personnel, a retardé de deux ou trois jours le démarrage effectif des opérations de compilation des résultats des scrutins des élections combinées du 30 juillet 2006. Lors du deuxième scrutin du 29 octobre 2006, une amélioration du processus de ramassage des plis dans l'ensemble du pays a été relevé. En outre, une réticence initiale de certains CLCR à accorder l'accès et une liberté de circulation suffisante aux observateurs nationaux et internationaux ont nui à la transparence du processus. Les opérations de compilation des résultats des scrutins du 30 juillet ont été marquées par la difficile mise en place des Centres Locaux de Compilation des Résultats (CLCR) et par la carence de maîtrise des procédures par certains agents électoraux, notamment en matière de redressement des procès-verbaux, de requalification des bulletins et de définition des erreurs matérielles.

A cause des expériences faites en 2005 et 2006, il est envisagé de trouver un système plus efficace et rapide pour les prochaines élections générales de 2011. Également, suite au caractère local des élections de 2010 qui comportera une compilation des résultats qui devra être nécessairement traitée au niveau local, les questions à résoudre sont le degrés de compétences au niveau local et surtout le contrôle et la vérification des résultats. En considérant les complications observées durant l'organisation des premières élections démocratiques dans la République Démocratique du Congo, la CEI a décidé de lancer un appel d'offre pour recruter un/e consultant/e en compilation des résultats. Cet appel d'offre sera concentré sur la vérification du système de compilation des résultats utilisé précédemment et si celui peut cependant être adapté au caractère distinct des élections locales avec plus ou moins 6,000 circonscriptions ou si la nécessité exige de réviser le système entièrement. Pour cela, l'analyse devra établir si 91 Centres Locaux de Compilation des Résultats (CLCR) seront capables de gérer les résultats de 6,000 circonscriptions. Les élections générales de 2011 du deuxième cycle électoral sont également à examiner. Il est attendu que les résultats de cette étude visent à l'analyse des attributs particuliers des scrutins locaux, présidentiel et parlementaires. Le but de cette analyse est de raccourcir les délais du processus intégral de compilation et publication des résultats.

Tâches et responsabilités :

Sous l'autorité directe du PNUD, placé sous la supervision du Conseiller Technique Principale du PACE, et en étroite collaboration avec le Directeur du Bureau National des Opérations (BNO) de la CEI / CENI, ainsi que en travaillant en liaison avec la Division Electorale de la MONUC, le

ou la consultant/e pour la compilation et publication des résultats est notamment chargé/e des tâches et / ou missions suivantes :

1. Analyser et évaluer les opérations de compilation des résultats (centralisation, collationnement, dépouillement, compilation, apurement et archivage) pendant les élections présidentielles, parlementaires et provinciales de 2005 et 2006 dans les Centres Locaux de Compilation des Résultats (CLCR) ;
2. Proposer des procédures améliorées, au regard des critères d'efficacité, d'exactitude, de sécurité, d'inclusion appropriée des observateurs et de fiabilité des résultats, en focalisant sur le besoin de raccourcir la période entre la compilation des résultats et leur publication provisoire ;
3. Proposer des procédures améliorées pour la publication des résultats, en tenant compte des qualités spécifiques différentes entre élections générales et locales. Pour les élections locales il est nécessaire de faire une analyse sur la question à quel niveau les résultats provisoires seront publiés avec le but de réduire les délais de publication des résultats ;
4. Raccourcir les délais et rendre le processus plus efficace avec l'ambition d'une perception d'un processus juste et fiable par l'électorat. La méthode serait de présenter deux ou trois alternatives de systèmes de compilation et publication ;
5. Pour les élections locales : Fournir un avis technique sur la possibilité d'adaptation des opérations de compilation des résultats précédentes ou justifier la nécessité de développer un nouveau système qui s'approprie aux particularités des élections locales avec environ 6,000 circonscriptions ;
6. Au niveau national du Centre National de Compilation des Résultats (CNCR) à Kinshasa, une analyse approfondie du système de contrôle et validation des résultats et de l'archivage doit être accompli avec le but d'examiner toutes les possibilités d'amélioration des opérations de compilation et publication des résultats ;
7. Reporting :
 - a. Présenter des résultats préliminaires à mi-parcours ;
 - b. Présenter le rapport final pendant la dernière semaine de mission ;
8. Préparer un workshop (d'une demi-journée) pour les membres de la CEI / CENI en démontrant plusieurs systèmes de compilation des résultats avec ces avantages et désavantages par rapport au système utilisé en 2005/2006 et les différences à prendre en considération entre élections locales et générales ;

Déroulement de la mission :

- *Première semaine* : rencontre avec les spécialistes en matière de compilation de résultats de la CEI / CENI, la Division Electorale et le projet PACE. Discussion des points cruciaux concernant la compilation des résultats ;
- *Deuxième semaine* : visite d'une ou deux provinces et organisation d'un workshop ;

- *Troisième semaine* : présentation d'un rapport préliminaire ;
- *Quatrième semaine* : présentation du rapport final au PACE/PNUD, à la CEI / CENI et 'a la DE.

Résultats attendus :

A la fin de l'étude, le ou la consultant/e est tenu/e présenter un rapport qui évalue le plan opérationnel de compilation des résultats pendant les scrutins de 2005/2006 de la CEI et fait des propositions pour améliorer le système de compilation des résultats, en tenant compte de critères susmentionnés. En plus, les résultats de l'étude établissent un système de compilation de résultats adaptés aux élections locales. Les cellules techniques de la CEI / CENI responsables sont instruites et capables d'appliquer les systèmes proposés. La CEI / CENI dispose des outils de suivi et des mécanismes de supervision.

Qualifications et expérience requises :

- Diplôme d'étude universitaire en sciences politiques, sociales, droit, administration publique ou autres domaines apparentes ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le cadre de missions d'assistance électorale ;
- Capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays hôte ;
- Connaissances de contextes similaires à la RDC ;
- Très bonnes connaissances des systèmes électoraux ;
- Expérience avérée en matière de compilation des résultats ;
- Bonne maîtrise de la langue française ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle et à coordonner les activités d'un groupe de travail ;
- Être en mesure de travailler sous pression ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches.